

# **Transformer le lycée professionnel : former les talents aux métiers de demain**

Au terme d'une période de concertation et à l'issue de consultations menées dans le cadre de la mission confiée à Céline Calvez et Régis Marcon, Jean-Michel Blanquer a présenté ses propositions pour un lycée professionnel transformé. Aujourd'hui commence le temps de concrétisation pour transformer le lycée professionnel et former les talents aux métiers de demain.

## **Édito du ministre**

Le lycée professionnel a vocation à être pour les élèves un tremplin vers une insertion immédiate dans la vie active ou vers des poursuites d'études réussies et, en tout état de cause, vers l'acquisition de compétences et de qualifications tout au long la vie.

Dans un monde qui se transforme, le lycée professionnel peut s'appuyer sur des atouts majeurs : l'expertise, l'engagement des professeurs et le dynamisme pédagogique qui irriguent l'enseignement professionnel français. Le partenariat avec les régions et avec le monde professionnel permet une intelligence collective au service de la réussite.

Grâce à ces atouts, nous pouvons donner au lycée professionnel l'attractivité et le prestige qu'il mérite et lui permettre d'agir en puissant catalyseur de promotion, de transmission de compétences pour répondre aux défis de l'économie et de la société. Cela passe par la valorisation de l'excellence et de l'exigence professionnelle, par la transmission de compétences de pointe, par la valorisation du travail collectif, par la consolidation des diplômes nationaux, par une orientation plus progressive et par un accompagnement renforcé des élèves pour les amener au plus loin de leurs talents.

La transformation qui s'engage va répondre à cette ambition grâce à une meilleure articulation entre enseignements professionnels et enseignements généraux et grâce à une complémentarité renforcée entre apprentissage et voie scolaire. Elle passe aussi par des parcours plus personnalisés, à l'image du CAP qui pourra désormais être obtenu en 1, 2 ou 3 ans, ou du choix, en terminale professionnelle, entre une option poursuite d'études ou insertion professionnelle et entrepreneuriat.

Avec les 70 000 professeurs de lycée professionnel, les chefs d'établissement et l'ensemble des partenaires, nous construisons un lycée professionnel en pointe sur la formation aux métiers d'avenir, sur l'excellence professionnelle qui passe par la fierté d'apprendre un métier, de se former aujourd'hui et plus encore demain.

En formant des jeunes professionnels accomplis et des citoyens épanouis, le lycée professionnel est indispensable à l'avenir de notre pays

# 12 POINTS CLÉS POUR UNE VOIE PROFESSIONNELLE RÉNOVÉE

1

Des campus d'excellence ancrés dans les territoires

2

Un appel à projet PIA3 doté de 50 M€ en faveur de la voie professionnelle



3

De l'apprentissage dans tous les lycées professionnels



4

Le développement des formations tournées vers les métiers d'avenir

5

La transformation progressive et accompagnée des filières peu insérantes

6

Un partenariat renouvelé avec les entreprises pour favoriser l'insertion des jeunes



7

Un CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève

8

Les taux d'insertion de chaque formation rendus publics pour éclairer le choix des familles



9

Une 2nde professionnelle organisée par familles de métiers, pour un parcours plus progressif et plus lisible

10

Des enseignements généraux contextualisés et mieux articulés avec les enseignements professionnels grâce à de la co-intervention de professeurs

11

En classe terminale, le choix offert entre un module insertion professionnelle et un module poursuite d'étude pour préparer l'avenir

12

Réalisation d'un chef-d'œuvre présenté au baccalauréat professionnel



